

CANTON DE VAUD

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1932



Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1932.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 38 de celle-ci, savoir :

1. Département de Justice et Police ;
2. Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
3. Département de l'Intérieur ;
4. Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
5. Département Militaire et des Assurances ;
6. Département des Travaux publics ;
7. Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon.

Cures. — M. le pasteur Albert Tripod est entré en jouissance, le 1^{er} décembre 1932, de la cure nouvellement construite à Rolle.

Temples. — Le Conseil d'Etat a accordé un subside en faveur de la restauration ou construction des temples suivants : Echallens, Chamblon, Ollon, Gryon, Lavigny, Préverenges, Orbe, Grancy, Longirod et Lavey.

Cathédrale. — Comme les années précédentes, quelques grands concerts ont été donnés à la Cathédrale, en l'absence de grande salle à Lausanne.

Le compte des concerts d'orgue se présente comme suit : recettes : 811 fr. 60 : dépenses : 761 fr. 40.

L'avoir du fonds spécial pour les orgues était au 31 décembre 1932, de 5750 fr

Fonds de secours. — Au 31 décembre 1932, l'actif de ce fonds était de 114,638 fr. A la même date, l'ancien fonds de retraites pastorales se montait à 103,459 fr. 60.

Prix Eugénie Basset. — Le prix de prêté filiale, institué par M^{lle} Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné, pour 1932, aux personnes suivantes sur proposition de l'Eglise nationale

1. M^{lle} Mina Marcuard, Grandcour
2. M^{lle} Ida Grobet, Lausanne.
3. M^{lle} Marie Senaud, Avenches.

Culte catholique. — Pas de démission ni de nomination à signaler dans le clergé en 1932.

VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université

Corps enseignant. — Au cours de l'année universitaire, octobre 1931 à octobre 1932, nous avons eu à déplorer la mort de MM. Emile Dind et Paul Rambert, professeurs honoraires, qui étaient restés fidèlement attachés à notre Université.

De nombreux vides se sont également produits dans le corps des professeurs en activité

La Faculté de droit tout d'abord a eu le chagrin de perdre l'un de ses professeurs les plus marquants en la personne de M. Pierre de Tourtoulon, qui, par l'étendue et l'originalité de son savoir, était apprécié par ses collègues et ses étudiants.

Notre corps universitaire a été non moins éprouvé par la mort de M. Georges Paillard. Celui-ci fut l'inspirateur dévoué et intelligent de l'École des Hautes études commerciales où il était professeur ordinaire et qu'il dirigea pendant quelques années. Il laisse des regrets unanimes auprès de ses collègues tant de Lausanne, que de Neuchâtel et d'Athènes, où il avait donné des cours très appréciés.

Une autre perte, très vivement ressentie, a été celle de M. Henri Vulliet, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, dont les qualités de cœur et de conscience égalaient celles du savant et du pédagogue.

Enfin, et aussi pour cause de décès, la Faculté des lettres a été privée des services dévoués et distingués que lui rendait M. Georges Volait, par ses leçons de philosophie et par sa collaboration aux cours de vacances.

D'autre part, MM. Alois Fornerod et Maurice Arthus, professeurs ordinaires, (le premier à la Faculté de théologie, le second à la Faculté de médecine), M. Albert Naef, professeur extraordinaire à la Faculté des lettres, ont été atteints par la limite d'âge et se voient obligés d'abandonner les chaires qu'il ont occupées avec tant de distinction et si longtemps. Nos vœux et notre gratitude les accompagnent dans leur retraite si bien méritée.

Nominations. — D'autre part, les nominations suivantes ont été faites :

Faculté de théologie : En remplacement de M. Aloys Fornerod, M. Edmond Grin a été nommé professeur extraordinaire de dogmatique et de morale, et M. Henri Germond, chargé du cours sur l'Histoire des religions.

Faculté de droit : M. Otto Riese a été chargé d'un cours sur le droit civil allemand. Cet enseignement complète celui de M. Henri Erman, de telle façon que désormais l'Allemagne considère comme officiellement valables pour leurs études de droit les semestres que ses ressortissants suivront à la Faculté de Lausanne.

École des sciences sociales et politiques (section pédagogique) : Chaque semestre d'été, M. Jean Piaget, professeur extraordinaire à Genève, donnera un cours accompagné d'exercices pratiques sur la psychologie générale

Faculté de médecine. M. Albert Fleisch, jusqu'alors professeur à Dorpat, a été appelé à succéder à M. Maurice Arthus, en qualité de professeur ordinaire de physiologie.

Faculté des sciences : M. René Gallay, maître à l'Ecole de Marcelin sur Morges, a été nommé privat-docent de chimie agricole.

Distinctions : M. Maurice Paschoud, ancien professeur et recteur de notre Université, actuellement rattaché à la direction générale des Chemins de fer fédéraux, a été promu au rang de professeur honoraire.

Le grade de *Docteur honoris causa* a été délivré à M. Gottlieb Bachmann, ancien professeur de l'Université de Zurich et président de la direction générale de la Banque nationale suisse.

Affaires courantes : Pour répondre à un besoin qui se faisait sentir, l'Eglise nationale a organisé, avec le concours de la Faculté de théologie pour certains enseignements, une Ecole pratique des ministères féminins. Les élèves dont les études ne correspondent pas au grade requis pour l'admission sont astreintes à un examen préalable d'admission et c'est seulement après l'avoir subi avec succès qu'elles peuvent être immatriculées.

Grâce au dévouement de ses directeurs, MM. Pierre Gilliard et René Rapin, l'Ecole de français moderne et les cours de vacances ont été en somme beaucoup plus fréquentés qu'on n'osait l'espérer dans les circonstances actuelles.

La Conférence des recteurs, dont la présidence incombait cette année à l'Université de Lausanne, s'est réunie à Leysin, au Sanatorium universitaire suisse. Elle s'est occupée du problème consistant à harmoniser les écoles militaires avec les vacances universitaires, et du refus par les Universités américaines de reconnaître l'équivalence des semestres suivis dans les Facultés de médecine des universités suisses.

Etudiants. L'article 31 du Règlement général de l'Université a été complété par l'adjonction suivante « Les gradués de l'Université de Lausanne qui désirent suivre des cours en qualité d'auditeurs sont astreints à la finance d'inscription. Ils sont exonérés de la finance des cours ». Grâce à cette mesure nous espérons voir un lien plus vivant s'établir entre l'Université et ses anciens étudiants.

Cette année le Sanatorium universitaire suisse a fêté le dixième anniversaire de son existence.

Au point de vue statistique, d'octobre 1930 à octobre 1931, notre Université avait enregistré un nombre de 1051 étudiants, dont 793 réguliers et 258 auditeurs ; d'octobre 1931 à octobre 1932, la fréquentation a été de 968, dont 808 réguliers et 160 auditeurs.

En ce qui concerne les étudiants réguliers, si l'est intéressant et réjouissant de constater que par rapport à 1930-31, il y a eu en 1931-32 une augmentation de 28 Vaudois et de 15 Confédérés, il faut, par contre, noter une diminution de 28 étrangers. Cette regrettable diminution s'explique par l'état de notre change et par l'interdiction que divers Etats ont mise sur l'exportation de l'argent hors de leurs frontières.

En tout état de cause, la crise économique reste une grave menace pour l'avenir. Elle a déjà eu pour effet de restreindre le nombre des étudiants suisses que les Universités américaines invitaient à des conditions spécialement avantageuses, et il faut prévoir le moment où les facilités offertes seront supprimées jusqu'à ce que les Etats-Unis recouvrent, s'ils le peuvent jamais, leur prospérité d'autrefois.

Prix et concours : Cinq prix ont été décernés aux étudiants qui se sont distingués par leurs examens, à savoir : Médecine (2), Droit (1), Lettres (1), Ecole d'ingénieurs (1)

Sur 7 concours présentés, 6 ont été récompensés : Théologie (1), Lettres (1), Sciences (1), Sciences sociales (1), Ecole des Hautes études commerciales (2).

Relations interuniversitaires et divers : L'Université a eu l'honneur de voir siéger dans ses locaux le Congrès d'orthopédie dentofaciale et la Commission internationale d'agriculture.

Elle s'est, d'autre part, associée au centenaire de Goethe, célébré par les Etudes de Lettres, et au jubilé de M. Pierre de Coubertin, organisé par le Comité olympique suisse.

Elle a, en outre, avec l'aide du Département de l'Instruction publique, institué une série de conférences qui ont été données sur les civilisations orientales, par le savant assyriologue, M. Alfred Boissier.

Plusieurs professeurs ont représenté l'Université dans diverses cérémonies, ou pris part activement à divers congrès. Ce sont MM. Maurice Lugeon (inauguration de la station scientifique du Jungfrauoch), Emile Golay (fête anniversaire de Zwingli, à Zurich, et 3^e centenaire de l'Université d'Amsterdam), René Bray (5^e centenaire de l'Université de Caen), Edwin Ramel (centenaire de Fournier, à Paris), Paul Aebischer (congrès de linguistique romane, à Rome), Gustave Juvet et Arnold Revmond (congrès international des mathématiciens, à Zurich), Philippe Meylan (Société d'histoire du droit, de Paris), André Mercier (4^e conférence internationale pour l'unification du droit pénal), Edwin Ramel (cours supérieur de dermatologie à la Faculté de médecine de Paris).

Dons Comme par le passé le Rotary Club a accordé une subvention de 500 fr. à un étudiant pour lui permettre de poursuivre ses études à l'étranger. Une bourse a été fondée dans le même but en faveur des étudiants bellettrien par la Société des Vieux-Bellettrien. Nous remercions ces donateurs de leur sollicitude envers les étudiants. Notre reconnaissance s'adresse également à la Société académique vaudoise pour l'intérêt effectif et dévoué qu'elle ne cesse de porter à notre vie universitaire

RAPPORTS SPÉCIAUX DES FACULTÉS

Faculté de théologie

D'une année à l'autre, il y a toujours des fluctuations quant au nombre de nos étudiants. Au semestre d'été 1931 nous comptons 19 étudiants et 1 auditeur. Au semestre d'hiver 1931-1932 nous avons eu 27 étudiants réguliers et 1 auditeur; au semestre d'été 1932, 26 réguliers et 1 auditeur. Il y a donc une augmentation

Le travail a été normal cette année. Il y a moins de retard dans la présentation des travaux. Nous n'avons pas eu de nombreux candidats aux examens. Voici le tableau des épreuves: Octobre 1931: pas de licence; trois candidats pour le propédeutique; mars 1932: pas de licence; deux candidats au propédeutique; juillet 1932: deux licences; deux propédeutiques.

Un seul candidat s'est présenté aux concours annuels. M. Henri Donny a présenté une étude comparative des chapitres 4 et 5 du livre des Juges; il a obtenu un prix de 100 francs.

Les préoccupations de la Faculté se sont portées cette année sur la question de l'école des ministères féminins et sur celle de la succession à la chaire de théologie systématique.

Dès l'origine, la Faculté s'est montrée favorable à la nouvelle institution des ministères féminins. Elle a fortement insisté pour que cette école ait un plan intellectuel distinct du plan imposé aux études théologiques proprement dites. Pour des jeunes filles qui n'ont point fait de grec et de latin et qui n'ont pas une culture classique aussi développée que celle de nos étudiants, des cours spéciaux leur sont nécessaires.

D'autre part, toutes les démarches ont été faites pour que cette école soit mise sous le patronage de notre Faculté. Il y a de grands avantages à ce que l'unité soit assurée pour la formation spirituelle de tous les ministères de notre Eglise nationale. Pour que

cette intégration soit possible pour les jeunes filles qui n'ont pas le baccalauréat, un examen préalable leur sera imposé, examen analogue à celui que la Faculté des lettres réclame pour ses étudiants n'ayant pas le baccalauréat.

Atteint par la limite d'âge, M. le prof. Fornerod a pris sa retraite après une carrière universitaire particulièrement remplie et féconde. Il laisse d'unanimes regrets tant à la Faculté qu'à l'Université, pour lesquelles il s'est dépensé sans compter pendant de nombreuses années. Son souvenir restera vivant dans le cœur de chacun.

M. Edmond Grin que ses travaux ont déjà fait connaître, a été appelé à occuper la chaire de la théologie systématique. M. Henri Commond donnera d'enseignement de l'histoire des religions

Faculté de droit

Etudiants. — Au semestre d'hiver 1931-1932, le nombre des étudiants était de 98, et celui des auditeurs de 28. Au semestre d'été 1932, il a été de 100 étudiants et de 25 auditeurs.

Corps enseignant. — Vu l'état chancelant de sa santé, M. le professeur de Tourtoulon avait déjà dû demander, au début du semestre d'hiver, l'autorisation de réduire le nombre de ses heures de cours, mais dès l'ouverture du semestre d'été il devait cesser tout enseignement et, un mois après à peine, la mort l'emportait. M. de Tourtoulon a illustré pendant près de trente ans la chaire d'Histoire du droit de notre Faculté et était chargé, de plus, de l'enseignement d'une partie du droit civil français et de celui de la procédure civile française. Connu spécialement à l'étranger par ses travaux sa mort est une grande perte pour l'Université

Le Conseil de la Faculté de droit n'ayant pas encore pu fixer son choix, pour les présentations à faire, parmi les nombreux candidats que la vacance de cette chaire a fait surgir, a proposé au Département de l'Instruction publique de confier provisoirement, pour le semestre d'hiver, le cours d'histoire du droit à M. Liebeskind, chargé de cours à Genève, et celui de droit civil français à M. Girard, fonctionnaire de la Société des Nations. Ces Messieurs sont entrés en fonctions.

En ce qui concerne l'enseignement aux étudiants allemands et son organisation, afin de procurer à ces derniers la reconnaissance par leur pays des deux semestres de l'année suivie à Lausanne, il a été fait appel pour le semestre d'été au concours de

M. Riese, docteur en droit, Conseiller au Ministère d'Empire de la Justice, lequel a assuré un enseignement de 10 heures en qualité de chargé de cours, cela en plus de l'enseignement confié à M. le professeur Erman.

M. Stanislas Scalfati, chargé de cours à l'Université de Pérouse, a été autorisé à venir donner à notre Faculté de droit, en qualité de *privat-docent*, un cours de deux heures par quinzaine sur la science financière. Il a été dès lors encore autorisé à joindre à cet enseignement, un cours d'un nombre d'heures égal sur « les crises économiques ».

Bibliothèque. — Au 1^{er} janvier 1933, la bibliothèque possédait :

2,893	theses suisses.
8,912	thèses françaises
22,316	thèses allemandes.
882	thèses anglo-américaines
758	thèses hollando-scandinaves
<hr/>	
35,761	theses au total

Elle a reçu, pendant l'année 1932, 31 ouvrages périodiques et a acquis 63 ouvrages divers. Le catalogue des ouvrages compte 5856 fiches.

Il a été reçu en 1932 197 theses suisses, 440 thèses françaises, 680 thèses allemandes 95 thèses anglo-américaines; 22 thèses hollando-scandinaves, qui toutes ont été classées et inscrites dans leur catalogue respectif

L'utilisation des thèses va toujours croissant, cela grâce aux catalogues répertoires alphabétiques de leurs matières, très appréciés des étudiants qui y trouvent à la minute des renseignements nécessaires pour leur documentation. Deux de ces catalogues, contenant en moyenne chacun 3000 fiches, ont été constitués l'an passé dans le courant de l'été, l'un pour le droit civil, l'autre pour la procédure civile. Il vient d'être achevé un tel catalogue des matières de droit commercial contenant environ 6000 fiches. Ces catalogues, répondant à un grand besoin, sont consultés autant par les étudiants de la Faculté de droit que par ceux de l'École des hautes études commerciales et de l'École des sciences politiques et sociales. Il sera procédé, dans le courant de l'été 1933, à l'établissement d'un tel catalogue pour le droit administratif.

Le catalogue alphabéto-méthodique (avec répertoire alphabétique des auteurs), établi il y a déjà deux ans, des articles paraissant dans divers périodiques et recueils, continue à être tenu à jour et rend aussi de nombreux services.

La salle de travail est toujours très fréquentée, été et hiver, si bien que très souvent toutes les places disponibles y étaient occupées. Elle a été, ainsi que la bibliothèque, ouverte toute l'année, sans aucune interruption de vacances, au grand avantage de nombre d'étudiants qui préparaient leur thèse ou quelque travail spécial.

Ecole des sciences sociales et politiques. — *Personnel enseignant.* — Les professeurs de l'École des sciences sociales, politiques et pédagogiques ont été éprouvés par le décès de M. le professeur Georges Pailhard, dont les qualités morales et l'activité scientifique étaient très appréciées. Le départ de ce jeune savant a laissé un grand vide au sein du Conseil de l'École. Le souvenir de sa fidèle collaboration laissera une trace ineffaçable.

Enseignement. — Le Conseil de l'École a réorganisé l'enseignement de la psychologie en rendant obligatoire le cours de M. le Dr Wintsch sur la psychologie pédagogique et en faisant appel à M. le prof. Piaget qui fera, dès le semestre d'été 1933, un cours de psychologie générale et des exercices pratiques de psychologie. Le Conseil de l'École a estimé qu'avec le concours de MM. les professeurs Larguier des Bancelles, de M. Piaget, et de M. le Dr Wintsch, privat-docent, les étudiants pourront bénéficier d'un enseignement complet de la discipline si importante qu'est la psychologie.

Inscriptions. — Pendant le semestre d'hiver 1931-1932, l'École comptait 28 étudiants réguliers et 3 auditeurs, — et 24 étudiants réguliers, 4 auditeurs pendant le semestre d'été 1932. En comparant ces inscriptions à celles des semestres d'hiver 1930-1931 et d'été 1931, on constate une diminution de 5 étudiants et de 4 auditeurs sur ceux du semestre d'hiver 1930-1931 et de 8 étudiants et 3 auditeurs sur ceux du semestre d'été 1931.

Grades. — L'Université a décerné, sur la proposition du Conseil de l'École, le grade de docteur ès sciences sociales (mention sciences politiques) à 1 candidat, — le diplôme de licence ès sciences sociales à 3 candidats, et le diplôme ès sciences sociales, mention sciences politiques, à 14 candidats, — le diplôme de licence pédagogique à 2 candidats 10 certificats d'aptitude à l'enseignement secondaire ont été délivrés.

Si l'on compare le nombre des gradués de l'École au nombre des inscriptions, on constate une disproportion remarquable. Cela tient au fait que de nombreux étudiants inscrits à l'École des H. E. C. suivent les cours de l'École des sciences sociales et politiques et se présentent aux examens de grades.

Concours. — La Commission universitaire a décerné un prix de fr. 100 — à M. Evangelos Averoff, candidat au doctorat ès sciences politiques, pour le travail, intitulé « Les emprunts publics et la psychologie des prêteurs », qu'il a présenté au concours.

Prix. — La Commission d'examens a décerné deux prix (prix de la Société vaudoise d'utilité publique), de fr. 100.— à M. Aldo Bragiotti, et un de 80 francs à M. E. Spühler, vu l'excellence de leurs examens.

Association des Amis des sciences sociales. — Cette association a fusionné avec celle des gradués de l'École des H. E. C.. Les notices concernant l'École des sciences sociales, de ses élèves et anciens élèves paraîtront dorénavant dans les Annales des Gradués de l'École des H. E. C., le Bulletin des Amis des sciences sociales ayant cessé ses publications.

École des Hautes Etudes commerciales. — *Corps enseignant.* — L'année 1931-1932 restera une année de deuil pour l'École des H. E. C. : celle de la maladie et de la mort du professeur Georges Paillard, le distingué titulaire de la chaire d'économie commerciale. Collaborateur de la première heure, soit dès la fondation de l'École, en 1911, directeur après le départ de M. Morf pour la Turquie en 1924, et jusqu'en automne 1927, M. Paillard a puissamment contribué à faire, de l'École des H. E. C., ce qu'elle est aujourd'hui.

Pendant la maladie et sur sa proposition : au semestre d'hiver 1931-1932, son cours fut simplement suspendu ; au semestre d'été 1932, M. le prof. Schiess voulut bien se charger de le remplacer, comme il l'avait fait en 1919-1920, lors de son séjour en Grèce. A sa mort, le Conseil de l'École, voulant se réserver assez de temps pour trouver un nouveau professeur, pria M. Schiess de continuer cet enseignement jusqu'au printemps 1933. M. Schiess a accepté, pour rendre service à l'École, après avoir déclaré qu'il ne serait pas candidat à la chaire d'économie commerciale.

Fréquentation et diplômes. — Nous avons eu, au semestre d'hiver 1931-1932, 121 étudiants et 4 auditeurs (121 et 3 en 1930-1931) et, au semestre d'été 1932, 120 étudiants et 2 auditeurs (128 et 2 en 1931).

Les titres délivrés ont été les suivants : 30 licences ès sciences commerciales et économiques ; 1 licence ès sciences commerciales et actuarielles ; 1 licence ès sciences commerciales et administratives ; 1 certificat supérieur en mathématiques financières et technique des assurances ; 7 doctorats ès sciences commerciales et économiques

Au 15 octobre 1932, le nombre total des licenciés est de 391, et celui des docteurs, de 36

Programme et examens. — L'enseignement de la correspondance commerciale en langue allemande a été complété par un cours préparatoire d'une heure hebdomadaire, offert par M. le prof. Hedinger. M. le prof. Chuand a publié son cours de mathématiques financières, qui rend de grands services à ses étudiants.

Delégations. — L'Ecole des H. F. C. a été représentée :

1. A Londres, au Congrès international de l'enseignement commercial, du 25 au 29 juillet 1932, par M. le prof. Biermann,

2. A Zurich, au Congrès international des mathématiciens, par M. le prof. Chuand, du 4 au 12 septembre 1932.

La réunion annuelle de l'Association suisse pour l'enseignement commercial a eu lieu à Lausanne, les 24 et 25 septembre 1932. Tous les professeurs de l'Ecole des H. E. C. en ont suivi les séances avec intérêt.

Matériel et bibliothèques. — Le matériel d'enseignement du Séminaire de technique commerciale a été complété par l'achat d'une comptabilité Ruf, avec machine et meuble-classeur, et d'une comptabilité à fiches Ustera.

Le nombre des ouvrages de la bibliothèque de l'Ecole a passé de 3379 à 3447; celui de la bibliothèque centrale suisse pour l'enseignement commercial, de 7145 à 7228.

Divers. — *Experts comptables.* — Une nouvelle convention a été conclue avec la Chambre suisse pour expertises comptables. A l'avenir, nos licenciés et docteurs ès sciences commerciales et économiques continueront à être dispensés, sans autre, de la partie théorique des examens du diplôme, nos gradués ès sciences actuarielles et ès sciences administratives jouiront du même avantage, à condition qu'ils aient suivi, chez nous, les cours de droit commercial, des inventaires et bilans, de technique des expertises comptables et fait avec succès les examens sur ces matières. Notre Ecole versera désormais un subside annuel fixe, pour sa part aux frais d'examens et de chancellerie.

Conférences. — Le 2 mars 1932, les étudiants H. E. C. ont été spécialement invités à la conférence du professeur Gaston Jezet, de Paris: «Influence de la crise anglaise sur l'économie européenne», conférence organisée par la Société académique sous les auspices des gradués de l'Ecole.

Nous avons organisé, le 27 mai 1932, deux conférences gratuites et publiques, offertes par la Fondation James Hyde, à la Chambre de commerce de Paris. M. Pierre Joly, Directeur des Services techniques de cette dernière et délégué officiel de l'Université de Harvard, a traité les sujets suivants :

1. Une méthode d'enseignement le système des cas aux Etats-Unis et en France ,

2. Une méthode de coopération des entreprises à l'œuvre d'enseignement, aux Etats-Unis et en France

A la suite de ces conférences, deux jeunes Lausannois, licenciés de 1932, sont entrés à l'Ecole d'application du Centre de préparation aux Affaires, de la Chambre de commerce de Paris.

Doctorat honoris causa. — Sur l'initiative du prof. Paillard, le Conseil de l'Ecole a proposé à l'Université, à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de la Banque Nationale suisse, de décerner le grade de docteur honoris causa en sciences commerciales et économiques, à M. le Dr en droit G. Bachmann, prof. honoraire de l'Université de Zurich, président de la Direction générale de cette Banque. La fête commémorative eut lieu à Berne, le 25 juin 1932. M. Paillard, qui avait espéré pouvoir remettre lui-même au Dr Bachmann son diplôme, étant mort le 16 juin, M. le Recteur de l'Université voulut bien remplir cette mission lui-même.

Fondation Georges Paillard. — Pour répondre à un vœu de notre regretté collègue, sa mère, M^{me} Paillard-Lenoir, et son frère, M. André Paillard, professeur, ont créé le 4 novembre 1932, en faveur de notre Ecole, une fondation de 20,000 francs pour le développement de l'enseignement commercial et économique dans le canton de Vaud.

Ainsi, le nom de ce professeur distingué restera non seulement dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu, mais aussi dans celle des générations futures.

Institut de Police scientifique. — Les cours, les démonstrations pratiques et les laboratoires de police scientifique et de photographie ont été régulièrement suivis par un certain nombre d'étudiants et d'auditeurs suisses et étrangers.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de la Délégation ni dans la division des cours ; deux candidats, MM. A. Carrel (Suisse) et E. Pombejra (Siam) ont été admis aux examens de diplôme ; tous deux ont obtenu le diplôme d'études de police scientifique



Divers appareils ont été acquis pour le laboratoire et une annuité d'intérêts du Fonds Deytard a permis d'acquérir plusieurs ouvrages et périodiques pour la bibliothèque; celle-ci a en outre bénéficié de plusieurs dons.

Durant l'année l'Institut a reçu de nombreux visiteurs; à citer parmi les personnalités étrangères: le Dr J. M. J. Schepper, professeur de droit pénal et de criminologie à la Faculté de Droit de Batavia (Indes Néerlandaises); le Dr Georges Cristescu, maître de conférences à la Faculté de Droit de Cernowitz (Roumanie); le Dr Orlando Carvalho, avocat, chargé par le Gouvernement de l'Etat de Mines Geraes (Brésil) d'étudier l'organisation des laboratoires de police scientifique d'Europe.

Faculté de médecine

Le Conseil de la Faculté de médecine a tenu 3 séances pendant le semestre d'hiver, 3 pendant le semestre d'été et 2 pendant les vacances d'été.

Corps enseignant. — La Faculté a eu le profond chagrin de perdre une professeur ordinaire: Henri Vuillet, professeur de chirurgie et un professeur honoraire Emille Dind, professeur de dermato-vénérologie.

M. Maurice Arthus, professeur ordinaire de physiologie, atteint par la limite d'âge, a donné sa démission. Le prof. M Arthus a donné pendant 25 ans, un enseignement particulièrement brillant

M. Nicolas Popoff, professeur extraordinaire d'histologie est nommé professeur ordinaire d'anatomie et d'embryologie.

M. Eber Landau est nommé professeur ordinaire d'histologie et d'anatomie du système nerveux central.

Le professeur E. Ramel a représenté la Faculté à la cérémonie du Centenaire de la mort du professeur Fournier à Paris.

Le professeur P. Reinhold a été nommé membre correspondant de la Société française de médecine légale.

Le professeur A. Rosselet a été nommé membre correspondant de la Société anatomique de Paris

Le professeur A. Barraud a reçu le diplôme de membre d'honneur de la Société madrilène d'otorhinolaryngologie

Le personnel enseignant s'est accru d'un privat-docent: Pierre Decker, privat-docent de Chirurgie.

Le Doyen a procédé à l'installation de deux professeurs. MM. Placide Nicod et Eber Landau et de quatre privat-docents MM. A. Arthus, Ivan Mahaim, J. Morin et P. Rossier.

Etudiants. — Nous avons eu au semestre d'hiver 203 étudiants, dont 62 Vaudois, 89 Confédérés et 52 étrangers et au semestre d'été 174 (50 Vaudois, 76 Confédérés et 48 étrangers). Le nombre des étudiants étrangers est en légère augmentation sur celui de l'année précédente. Les étudiants étrangers sont ressortissants d'Allemagne, Bulgarie, Chili, Colombie, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, Grèce, France, Lithuanie, Italie, Liban, Palestine, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Syrie, Turquie, Tchécoslovaquie, Russie, Yougoslavie.

Dons. — La Faculté a reçu de M. Louis Matthey, un lot de gravures anciennes, qui ont été déposées à l'Institut d'hygiène et quelques unes au laboratoire d'anatomie.

La Société académique vaudoise a fait un don de fr. 2000.— à la Clinique chirurgicale, pour l'achat d'un appareil à projections de films radiographiques.

Titres délivrés : 16 doctorats en médecine.

Institut d'hygiène et parasitologie. — Dans l'année 1931-1932 les cours théoriques et pratiques d'hygiène et de parasitologie ont été fréquentés par des élèves des Facultés de médecine, et des sciences, de l'école de pharmacie et de l'école des hautes études commerciales, ainsi que par quelques auditeurs. Les élèves de l'école des hautes études commerciales suivent surtout le cours d'hygiène industrielle, mais plusieurs fréquentent aussi les cours d'hygiène générale.

Tous les cours théoriques ont été complétés par des démonstrations et par des visites de différentes installations.

La visite surtout du musée d'hygiène industrielle a été particulièrement utile pour les élèves qui suivent le cours sur l'hygiène du travail.

Aussi cette année M. le Directeur Felix a mis l'Institut vaccinogène suisse de Lausanne à la disposition des élèves pour des démonstrations pratiques sur la préparation, la récolte, la conservation et l'application du vaccin. Cette question très importante aujourd'hui, à cause de la lutte acharnée qu'on fait contre la vaccination, a été traitée de la façon la plus complète possible, pour permettre aux élèves de se faire une opinion. Le directeur de l'Institut a du reste continué son contrôle sur la marche de l'Institut vaccinogène, qui a été toujours tout à fait normale.

Le cours pratique d'hygiène et parasitologie pour les candidats au certificat dans ces deux branches, a été suivi par des pharmaciens et par des élèves de la faculté des sciences. Quelques-uns des élèves ayant suivi ce cours, se sont présentés et se présentent actuellement aux examens pour le certificat.

Les places de travail de l'institut ont été occupées par des élèves travaillant à des thèses pour le doctorat en médecine et le doctorat en sciences.

L'institut a publié une série de travaux : observations parasitologiques avec indication d'espèces rares ou nouvelles de l'homme, des animaux domestiques et des animaux sauvages, recherches sur les culicidés, les tabanidés et les simuliidés, les facteurs antagonistes dans la lutte contre la tuberculose, le parasitisme, dans une population de souris grises, les spirochètes des eaux de la Suisse et de l'Égypte au point de vue de la maladie de Weil chez l'homme, une étude sur Sæthe et Koch au point de vue de la médecine, etc.

La thèse de M^{lle} Wadther sur la géographie médicale d'une zone de l'Espagne, a été traduite en langue espagnole dans le journal de médecine des pays chauds publié à Madrid par la direction de l'hygiène publique, et le journal des éducateurs du Tessin a vivement attiré l'attention sur l'importance de la thèse de M^{lle} Antognini au point de vue des infections à helminthes chez les enfants des écoles.

D'autres travaux et différentes thèses sont en préparation à l'institut et le directeur avec M. le privat-docent Bornand, continue ses recherches au sujet du B. C. G., proposé comme vaccin contre la tuberculose et sur lequel malheureusement quelques personnes dans le canton ont exprimé des opinions plus que favorables, sans être capables de fournir une seule statistique à l'appui. Le directeur de l'institut ainsi que son collègue M. le prof. Tailens, ont vivement mis en garde contre de pareils emballements, d'accord à ce point de vue avec des expérimentateurs et des hygiénistes de premier ordre ainsi que des pédiatres d'un grand nombre de pays. Les moyens limités dont l'institut dispose, retardent malheureusement ce genre de recherches.

Le directeur de l'institut continue ses recherches sur les parasites des animaux sauvages, recherches qui ont été facilitées par l'intérêt de MM. les conseillers d'Etat Troillet et Porchet dans les cantons du Valais et de Vaud. Ces recherches acquièrent de jour en jour une importance de plus en plus grande, non seulement au point de vue de la disparition du gibier et du repeuplement, mais au point de vue de la dissémination et transmission des maladies parasitaires à l'homme et aux animaux domestiques par les animaux sauvages. L'Institut d'hygiène de Lausanne, qui a été le premier à aborder cette question, a le plaisir de voir que les autres pays l'abordent à leur tour et que d'Angleterre vient de créer un institut spécial pour ce genre de recherches. D'un autre côté, la direction du Parc national suisse, s'intéressant vivement

aussi à la question, a nommé le directeur de l'institut membre de la commission qui doit s'occuper de ces recherches dans l'Engadine. Comme d'ordinaire, les résultats de plusieurs de ces recherches ont été exposés par le directeur de l'Institut à la réunion annuelle convoquée à Châteauneuf par M. le conseiller d'Etat Troillet, réunion à laquelle, cette année, outre les forestiers et les gardes-chasse, a participé l'inspecteur fédéral des forêts. Ces recherches présentent aussi l'avantage d'enrichir de plus en plus la collection des parasites de l'Institut d'hygiène, car les gardes-chasse, gendarmes, douaniers du Valais, envoient un matériel assez important de recherches à l'Institut, et le directeur lui-même, dans ses excursions dans les cantons de Vaud et du Valais, collectionne un matériel fort intéressant.

Tout ce matériel, ainsi que d'autres provenant de médecins, d'hôpitaux, etc., et des échantillons, photographies, etc., augmentent de plus en plus les collections du Musée d'hygiène et parasitologie de l'Institut et permettent ainsi d'étendre de plus en plus les démonstrations pour les étudiants. Malheureusement, le manque de place force à entasser le matériel. Une partie de ce matériel a figuré à l'Exposition d'hygiène de Berne.

A l'augmentation des collections et à la fourniture de matériel de recherches ont contribué, outre le directeur, MM. les Drs Borland et Messerli, M. le prof. Hoffmann, de La Havane, M. le Dr Augsburger, de l'hôpital d'Elim (Afrique du Sud), M^{de} de Revher et la maison Bayer.

Grâce à l'appui de M. le directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, la bibliothèque de l'Institut a pu continuer à se développer, toujours complétée par la bibliothèque particulière du directeur de l'Institut qui est toujours à disposition des étudiants et des collègues.

L'Institut a pratiqué de nombreuses recherches pour cliniques, médecins et vétérinaires et il a été consulté au sujet de nombreuses questions relatives aux dommages produits par l'industrie sur le voisinage (Valais), à la lutte contre les moustiques (Bains de Lavey), Gland, à la question des eaux potables et des eaux d'égout de Leysin, à de nombreux parasites des habitations humaines, etc., au sujet de la destruction des campagnols et de questions de législation sanitaire etc.

Le directeur de l'Institut avait été appelé pour une inspection éventuelle en Egypte au point de vue de la malaria et des moustiques, mais ses occupations l'ont empêché d'accepter.

En dehors de l'Institut, le directeur a continué à s'intéresser à la station scientifique des Rochers de Naye et à l'étude des animaux

et de leurs parasites dans ce massif, en indiquant au service de chasse et pêche quelques mesures pour la protection de certaines espèces intéressantes.

Institut et collections ont été visités par MM. le Dr Belin (Tours) Dr Khouri (Alexandrie d'Egypte), Assal (Consul gén. d'Egypte à Genève) Dr Palozet (Sous-directeur de l'Institut Pasteur de Tunis).

Institut et travaux faits à l'Institut ont été signalés dans le gros et intéressant volume publié par le prof. G Olpp de Tubingue : *Hervorragende Tropenärzte in Wort und Bild*, Munchen 1932.

Institut d'anatomie pathologique

Au cours de l'année 1932, l'Institut d'anatomie pathologique a pratiqué 599 autopsies (482 en 1931) et 2459 analyses histologiques (2377 en 1931).

Les autopsies se répartissent de la façon suivante sur les divers services de l'Hôpital (entre parenthèses les chiffres correspondants de 1931) :

Service de médecine, 254 (183) ; Service de chirurgie, 127 (130) ; Service de dermatologie, 17 (17) ; Service de laryngologie, 15 (13) ; Service de pédiatrie, 22 (31) ; Service de gynécologie et obstétrique, 51 (41) ; Hospice Sandoz, 17 (—) ; Autres autopsies, 96 (67).

Dans ces chiffres sont comprises 48 (27) autopsies faites à la demande de diverses compagnies d'assurances dans le canton de Vaud et les cantons voisins ; 17 (10) autopsies médico-légales, 38 (30) autopsies privées, dont 4 (1) pour l'Hospice de l'Enfance, 2 (1) pour le Foyer Maternel, 1 (2) pour la Pouponnière, 8 (6) pour la Clinique de la Source, 3 (4) pour l'Hôpital de Saint-Loup

Les 2459 (2377) analyses histologiques se répartissent de la façon suivante :

Services de l'Hôpital cantonal, 996 (1030) ; Infirmeries du canton, 174 (160) ; Médecins et vétérinaires, 1289 (1187).

D'après leur provenance les 1289 analyses faites pour les médecins et les vétérinaires se répartissent comme suit :

Canton de Vaud, 1047 (941) ; canton du Valais, 104 (112) ; canton de Fribourg, 55 (4) ; canton de Neuchâtel, 55 (33) ; canton du Tessin, 13 (20) ; canton de Berne, 8 (2) ; Afrique, 7 (5).

M. de Coulon et M. Mercier ont continué leur activité en collaboration avec notre service et avec la Clinique médicale. On trouvera dans le rapport annuel du Centre anti-cancéreux romand les renseignements relatifs aux recherches effectuées dans leurs laboratoires

Bibliothèque de l'Ecole de médecine

Les services du prêt et de la consultation sont restés dans la norme habituelle, toutefois il faut constater une légère diminution dans le prêt des livres, provenant certainement du grand développement apporté par la Bibliothèque cantonale aux services du prêt et de la consultation de la Bibliothèque, en dépôt, de la Société vaudoise de Médecine.

Messieurs les Professeurs d'Anatomie et de Zoologie ont été d'accord de faire rentrer à la Bibliothèque cantonale les Revues suivantes, qui sont plutôt d'intérêt scientifique général Archives de biologie. Archiv. für Entwicklungsmechanik der Organismen et des suppléments Vorträge, Zeitschrift für Zellforschung und mikroskopische Anatomie. Les doublets de l'Anatomischer Anzeiger (28 volumes) et les Ergänzungshefte (20 vol.) ont aussi été remis à la Bibliothèque cantonale.

Ensuite des diminutions imposées par l'Economat cantonal, il n'a été relié que 23 volumes et 200 emboîtages confectionnés pour les recueils de thèses; total des dépenses 378 fr. 90

Il est intéressant de publier, une fois, le détail complet de nos collections de thèses.

	Nombre
1. Anatomie normale	1505
2. Anatomie pathologique	4238
3. Physiologie	2275
4. Chirurgie	19754
5. Ophtalmologie	3892
6-7. Oto-rhino laryngologie	2231
8.-11. Médecine	14526
12. Dermatologie	2383
13. Psychiatrie	4135
14. Maladies vénériennes	2067
15. Pédiatrie	4292
16. Médecine légale	1025
17 Hygiène, Bactériologie, Parasitologie	3434
18. Histoire de la médecine	925
20-21. Gynécologie, Obstétrique	9992
22. Thérapeutique	4832
27. Climatologie, Balnéologie, Héliothérapie	283
28. Radiothérapie	213
29. Art dentaire	791
30. Theses de Lausanne	790

Total des thèses 83613

soit une augmentation de 2262 thèses pour 1932.

Reçu les dons suivants

Bulletins et Mémoires de la Société de chirurgie de Marseille. — Archives des Sciences médicales et biologiques de Montpellier — Montpellier médical, Journal de la Faculté de médecine. — La Côte d'Azur médicale, de Toulon. — Le Sang, organe de la Société française d'hématologie. — Annales de médecine de Paris. — Bulletins et mémoires de la Société nationale de chirurgie, Paris — Les rapports du Medical Research Council, London. — Les Acta Paediatrica de la Karolinska Institutets, Stockholm. — Methods and Problems of Medical Education, 20^e série, de la Rockefeller Foundation, New-York. — Fukuoka Acta Medica, de l'Imperialis Kyushu Universitatis. — The Puerto-Rico Journal of Public Health and Tropical Medicine.

Faculté des lettres

Professeurs — Le 21 mai 1932 est décédé M. *Georges Volat*, privat-docent de philosophie depuis plusieurs années ; il avait été un des plus brillants élèves de la Faculté, et avait rendu depuis de grands services, en particulier en s'occupant des cours de vacances. M. *Naef*, atteint par la limite d'âge, a terminé son enseignement avec le semestre d'été. Il avait été nommé professeur extraordinaire d'archéologie en 1914. M^{me} *Baric*, privat-docent d'allemand, n'a pas pu donner son cours au semestre d'été, pour raison de santé. Comme l'année précédente, M. *Adrien Bouy*, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, à Genève, a donné au semestre d'hiver 15 conférences, sur « l'Histoire de l'Architecture » ; elles ont été très suivies. M. *André Burger*, de Neuchâtel, a donné aux étudiants, 6 conférences de linguistique, en novembre et décembre 1931.

Etudiants. — Hiver 1931-32 : immatriculés 128, auditeurs 193 ; Été 1932 : immatriculés 117, auditeurs 52.

Grades. — Doctorat ès lettres : M^{me} *Cécile Delhorbe-Jacottet*. Sujet de la thèse : « l'Affaire Dreyfus et les écrivains français ».

Licence ès lettres, diplôme d'Etat session de mars, 4 ; session de juillet, 3 ; session d'octobre, 5.

Ecole de français moderne. — Hiver 1931-32 : 74 étudiants immatriculés (dont 58 en Lettres, et 16 dans les autres Facultés : HEC 7, Droit 5, Sc. soc. 3, Sciences 1), plus 30 auditeurs, tous inscrits en Lettres. Au total : 104.

Été 1932 : 74 étudiants immatriculés (dont 54 en Lettres et 20 dans les autres Facultés : HEC 13, Droit 6, Médecine 1, plus 15 auditeurs inscrits en Lettres. Au total : 89.

Il est intéressant de relever les chiffres de ces années passées :

	<i>Etudiants</i>	<i>Auditeurs</i>	<i>Total</i>
Eté 1928	114	38	152
Hiver 1928-29	70	26	96
Eté 1929	90	26	116
Hiver 1929-30	74	23	97
Eté 1930	81	32	113
Hiver 1930-31	74	30	104
Eté 1931	80	27	107
Hiver 1931-32	74	30	104
Eté 1932	74	15	89

Il résulte de ce tableau que le nombre des étudiants réguliers s'est maintenu au semestre d'hiver, mais qu'il a constamment diminué depuis 1929 au semestre d'été ; le nombre des auditeurs a diminué de moitié en quatre ans. Il y a toujours le même nombre d'étudiants sérieux qui viennent apprendre le français pour l'enseigner ensuite dans leur pays, par contre, il n'y a presque plus d'étudiants d'autres facultés qui cherchent à apprendre le français tout en poursuivant leurs études spéciales. On peut penser que cela est dû à la crise économique actuelle.

COURS DE VACANCES

1. *Organisation.* — Les cours de vacances de notre Université ont duré cette année trois mois, comme l'année dernière

Ouverts le 18 juillet, ils ont continué, avec une interruption de 4 jours à la fin d'août, jusqu'au 12 octobre.

Le cours A (juillet-août), divisé en deux séries de trois semaines, comportait, chaque matin, 3 h et demie d'enseignement théorique et pratique.

Le cours B (septembre-octobre), divisé également en deux séries de trois semaines, comportait seulement deux heures d'enseignement pratique par jour.

2. *Professeurs.* *Les cours ex-cathedra* ont été donnés par MM. A. Reymond, A. Bonnard, G. Bonnard, R. Bray, L. Lavanchy, E. Gilliard, G. Bridel, M. Raoux, D. Lasserre, F. Abauzit, M. Morel et par M^{me} C. Delhorbe.

Des *conférences et récitals* ont été faits par MM. L. Lavanchy, R. Lugeon, A. de Beaumont, A. Naef, A. Bonnard, G. Bridel, et par M^{lle} S. Perregaux.

L'enseignement pratique a été confié à MM. H. Miéville, M. Monnier, A. de Beaumont, M. Raoux, P. Jaccard ; à Mme C. Delcorbe ; à M^{lles} M. Perelmann, R. Virieux, J. Maillard, M. Folly, J. Ernst, E. Tchernosvitow, G. Godet, M. Belaieff, S. Perregaux.

3. *Examens.* — Il y a eu deux sessions d'examens en vue du certificat de français que délivrent les cours de vacances, l'une à la fin du cours A (du 23 au 26 août), l'autre à la fin du cours B (du 9 au 12 octobre).

Se sont présentés à la première session

- a) degré supérieur : 9 candidats dont 8 ont été reçus ;
- b) degré inférieur : 15 candidats, dont 13 ont été reçus ;

Se sont présentés à la deuxième session .

- a) degré supérieur : 5 candidats ; tous reçus ;
- b) degré inférieur 12 candidats, dont 10 ont été reçus

4. *Fréquentation* — Les cours de vacances ont été suivis par 172 étudiants (211 en 1931, 276 en 1930, 325 en 1929). De ce nombre, 93 étudiants ont suivi une seule série ; 60 deux séries ; 6 trois séries 7 quatre séries.

Au point de vue de leur *nationalité*, les 172 étudiants qui ont fréquenté les cours de vacances cette année, se répartissent comme suit :

Allemagne 72, Amérique (U. S. A.) 9, Angleterre 10, Autriche 1, Bulgarie 1, Canada 1, Danemark 2, Hollande 12, Italie 6, Norvège 1, Perse 1, Suède 2, Suisse allemande 46, Suisse romande et italienne 5, Tchécoslovaquie 2, Vénézuéla 1.

La *proportion des différentes nationalités* montre à quel point la crise frappe maintenant les pays anglo-saxons. Alors que les Allemands qui étaient 87 en 1931, soit de 35 % du nombre total des étudiants, ont été 72 cette année, soit le 41 %, les étudiants anglo-saxons (Grande-Bretagne et Irlande, U. S. A., Canada) ne sont plus que 20 en tout, soit 11,6 %, alors que l'année précédente ils étaient 67 (plus de 27 %). Cette diminution énorme du nombre des étudiants anglo-saxons a été compensée en partie par une légère augmentation du nombre des étudiants suisses (43 en 1931, soit le 17,6 % ; 51 en 1932, soit le 30 %). Les contingents hollandais et italiens ont, de même, légèrement augmenté. Les étudiants des pays danubiens et slaves (Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne, Balkans) ont, par contre, à peu près complètement disparu (4 étudiants en tout en 1932, contre 18 en 1931).

Cours B. — L'utilité des deux séries d'automne (*cours B*) a été une fois de plus prouvée, car elles ont laissé un bénéfice net d'environ 1000 fr. et c'est grâce à elles que l'exercice 1932 pourra boucler sans déficit. De plus, 15 étudiants inscrits aux cours de vacances sont restés pour le semestre d'hiver à notre Université.

6. *Perspectives d'avenir.* — Le nombre des étudiants continue à baisser dans de fortes proportions : en 1928, on compte 364 étudiants ; en 1929, 325, en 1930, 270 ; en 1931, 244 et, cette année, nous n'en avons plus que 172, c'est-à-dire à peine le 47 % de la fréquentation de 1928. Tout ce que l'on peut espérer pour le moment, c'est de durer et de tenir jusqu'au bout de la crise.

Le résultat obtenu cette année est absolument inespéré, il faut y voir une preuve nouvelle de la grande vitalité de nos cours de vacances.

Bibliothèque de la Faculté

En plus des 187 volumes et brochures achetés, la bibliothèque a reçu en don 130 volumes, soit du Département fédéral de l'Intérieur, du Département vaudois de l'Instruction publique, de M. le professeur R. Bray de M. le professeur W. von Wartburg, de la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, de MM. E. Bovet, F. Dubois, P. Golaz, chacun 1 volume ; de M^{me} Th. Stilling, 2 vol., de M^{me} E. Pittand, 3 vol. de M. M. Monnier, professeur, 4 vol. ; de l'Université, 6 vol. de la Bibliothèque cantonale, 8 vol. ; de et par M. le professeur P. Arcari, 9 vol. ; de M^{me} Trumpler-de la Harpe et de M^{lle} J. de la Harpe, 90 vol. Ce dernier don, important par le nombre des volumes, a ajouté à notre bibliothèque de textes latins et d'ouvrages se rapportant à la langue et à la littérature latines d'excellentes éditions récentes de nombreux auteurs et d'utiles monographies ; il comportait en outre des ouvrages de littérature allemande, de littérature française et de philosophie. A tous ces généreux donateurs, la reconnaissance de la Faculté est acquise.

Au total, la Bibliothèque installée dans la salle de travail des étudiants et ses annexes s'est augmentée en 1932 de 317 volumes et brochures diverses. L'Atlas Siegfried est conservé par les soins de M. le professeur C. Biermann.

Au cours de l'année, la collection des thèses que possède la Faculté s'est accrue de 774 numéros.

Faculté des sciences

Pendant le semestre d'hiver 1931-1932, la Faculté des sciences a compté, sans les Ecoles annexes, 51 étudiants et 5 auditeurs ; 47 étudiants et 4 auditeurs ont suivi son enseignement pendant le semestre d'été 1932.

Les certificats d'études supérieures délivrés à la suite des trois sessions d'examens d'octobre 1931, mars et juillet 1932 ont atteint le nombre de 34. Ce chiffre, qui ne concerne que les candidats à la licence, est satisfaisant : il accuse parmi les étudiants une forte proportion de jeunes gens décidés à se soumettre au moins une fois l'an à l'épreuve des examens et montre que les deux tiers d'entre eux s'en tirent convenablement. Le grade de licencié a été accordé 7 fois. Cinq thèses présentées et acceptées ont valu à leurs auteurs le grade de docteur ès sciences.

Le Conseil de la Faculté a tenu 5 séances. Il a mis au point le règlement des examens d'admission, révisé le programme du certificat de géométrie et le plan d'études des chimistes. Il a étudié à plusieurs reprises les possibilités de réalisation d'un projet relatif à la création à Lausanne d'une école de « Laborantinnen », puis ce même projet réduit à celui d'un stage de ces auxiliaires dans les laboratoires de la Faculté ; il n'a pas cru pouvoir donner son appui à ce projet, même modifié, craignant d'encourager des personnes insuffisamment préparées à s'engager dans une situation sans issue.

La Faculté n'a pas laissé passer le quarantième anniversaire de l'entrée de M. le professeur Wilczek à l'Université sans lui offrir l'hommage de sa reconnaissance pour le développement qu'il a su donner à l'enseignement de la botanique et des sciences connexes.

Au corps professoral régulier se sont agrégés en qualité de privat-docents M. René Gallay, qui fera un cours sur la chimie des colloïdes, et M. Georges De Rham, qui complètera l'enseignement des mathématiques par l'exposé de chapitres de la théorie des nombres.

Ecole de pharmacie

Contre toute attente, le nombre des étudiants de l'École de pharmacie n'a pas sensiblement diminué pendant l'année universitaire 1931-32.

54 étudiants, dont 16 dames, ont fréquenté les cours et laboratoires au semestre d'hiver et 52, dont 18 dames, au semestre d'été. (Chiffres correspondants de l'année 1930-31 : 58, 57.)

En outre, 2 étudiants, porteurs du certificat de l'examen professionnel fédéral, travaillent pour affronter les examens du Doctorat en pharmacie.

Dons. — Nous avons reçu de .

MM Siegfried A. G., fabrique de produits pharmaceutiques, à Zofingue, un emballage original de salsepareille : 3 bouteilles à mercure, en acier.

S *Demiéville*, ancien pharmacien, à Lausanne, 3 photographies 30 × 40 cm., représentant l'officine et le laboratoire de l'ancienne pharmacie Brunner, à Diessenhofen ; et la pharmacie ancienne, installée à l'Exposition nationale à Berne, en 1914.

Jean Marclay, chimiste-analyste, à Lausanne, un volume contenant la *Pharmacopea rossica*, Petropol. MDCCLXXXIII et la *Pharmacopea Suecica*, Lipsiae et Altonae, 1784.

Examens. — 10 étudiants de nationalité suisse se sont présentés aux examens propédeutiques fédéraux. Les dix ont réussi, quelques-uns cependant après un premier échec ; 4 étudiants étrangers se sont présentés aux examens universitaires ; 2 ont échoué. 20 candidats suisses se sont présentés aux examens professionnels fédéraux ; 3 ont échoué.

Cinq candidats étrangers se sont présentés aux examens universitaires de maître-pharmacien ; 4 d'entre eux ont dû se présenter et ont réussi lors d'une deuxième session d'examens.

Il ressort de la statistique des résultats des examens fédéraux de médecine publiée annuellement par le Service fédéral de l'hygiène publique, qu'en 1931, 50 candidats se sont présentés aux examens fédéraux de pharmacie (Examens de sciences naturelles, d'assistant-pharmacien et professionnels) 13 d'entre eux ont échoué. Lausanne continue à occuper le premier rang quant au nombre des étudiants en pharmacie de nationalité suisse.

Les prévisions pour l'avenir sont sombres.

La carrière pharmaceutique, en Suisse, est encombrée. La commercialisation, disons « l'industrialisation » de la profession s'accroît de plus en plus. Les pharmaciens établis crient « Casse-cou » et proposent, entre autres, de diminuer le salaire qu'ils payent aux stagiaires et aux assistants. Ceux-ci cherchent à se rendre indépendants le plus rapidement possible, en créant de nouvelles officines.

Le nouveau projet de Règlement des examens fédéraux pour les médecins, pharmaciens, etc., aggrave la durée des études. Il entrera en vigueur l'an prochain au plus tard. L'avenir nous apprendra quel effet il aura sur la fréquentation des Ecoles de pharmacie du pays.

Les étudiants étrangers, les Bulgares notamment, n'étudient plus guère en Suisse ; le change, l'interdiction d'exporter de l'argent et le coût élevé de la vie les empêchent de venir chez nous.

Ci-après, comme d'habitude, la statistique des étudiants de notre Ecole :

	Semestre d'hiver 1931-32		Semestre d'été 1932	
	Messieurs	Dames	Messieurs	Dames
Vaud	10	6	9	7
<i>Confédérés .</i>				
Appenzell	—	—	1	—
Argovie	3	—	1	—
Berne	4	—	4	1
Fribourg	1	—	—	—
Genève	—	2	—	2
Grisons	1	—	—	—
Lucerne	1	—	3	—
Neuchâtel	3	1	1	1
St-Gall	1	—	2	—
Soleure	—	3	—	2
Tessin	4	1	2	1
Thurgovie	3	—	1	—
Zurich	1	—	—	—
<i>Etrangers :</i>				
Allemagne	—	—	—	1
Etats-Unis	—	—	1	—
Bulgarie	6	2	5	2
Egypte	—	—	1	—
France	—	—	1	—
Grèce	—	1	—	—
Palestine	—	—	2	—
Pologne	—	—	—	1
	38	16	34	18
Totaux	54		52	

Ecole d'ingénieurs. — L'Ecole d'ingénieurs compte, à l'ouverture du semestre d'hiver 1932-1933, 133 étudiants qui se répartissent comme suit : Vaud 40, Confédération 47, Allemagne 3, Arménie 1, Bolivie 1, Bulgarie 1, Colombie 3, Egypte 2, Espagne 4, France 4, Grande-Bretagne 1, Grèce 9, Hollande 1, Italie 8, Pérou 1, Pologne 1, Portugal 1, République Argentine 1, Roumanie 1, Turquie 2, Vénézuéla 1.

53 étudiants suivent la section de génie civil, 52 celle de mécanique et d'électricité, 18 la section de chimie et 10 celle des géomètres.

Le cours de mathématiques spéciales (cours préparatoire) annexé à l'Ecole d'ingénieurs est fréquenté par 21 élèves réguliers et 4 auditeurs, soit : Suisses 15, Grecs 3, Italiens 2, Polonais 1, Yougoslave 1, Portugais 1, Américains du Nord 2.

Examens. — a) *Propédeutique.* — L'examen propédeutique I et II a réuni 57 candidats, dont 47 ont été admis (28 au 1^{er} propédeutique et 19 au 2^e).

b) *Examen théorique du diplôme de géomètre :* 2 candidats ont subi avec succès le second examen théorique du diplôme de géomètre (diplôme de l'Ecole d'ingénieurs).

c) *Epreuves pratiques du diplôme d'ingénieur :* 19 candidats ont obtenu le diplôme d'ingénieurs, dont 8 constructeurs, 5 mécaniciens, 5 électriciens et 1 chimiste

d) *Examens d'admission :* 13 candidats se sont présentés à l'examen d'entrée en 1^{re} année de l'Ecole et au cours de mathématiques spéciales ; un seul candidat a été admis.

Prix. — Les prix suivants ont été décernés :

Prix A. Dommer : à M. Rutgers Gérard, cand. ing.-mécanicien.

Prix W. Grenier : à M. Gianoli Eugène, cand. ing.-constructeur, et Cornaz René, cand. ing.-mécanicien.

Prix René Cousin : à M. Schnitzler Emile, étudiant constructeur.

Prix des Anciens élèves : à MM. Fawer Carlos, et Papazoglou Athanase, candidats ing.-constructeurs.

En ce qui concerne le *prix de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*, fondé en 1930 et destiné à encourager les études à l'Ecole d'ingénieurs, notons qu'un règlement a été élaboré récemment et que ce prix pourra être décerné dès 1933, conformément au vœu de la société donatrice.

Corps enseignant. — M. le professeur C. Bonjour ayant exprimé le désir d'être définitivement libéré de son enseignement à l'Ecole d'ingénieurs, le Conseil d'Etat a confié l'enseignement des « Constructions civiles » à M. Alexandre Pilet, architecte, à Lausanne, déjà chargé de cours pour la « Composition architecturale ». Ce n'est pas sans de très vifs regrets que l'Ecole d'ingénieurs a pris congé de M. Bonjour qui, depuis de nombreuses années, occupait la chaire d'architecture et qui s'est toujours acquitté de sa tâche avec conscience et succès.

M. le professeur H. Chenaux s'est vu contraint par la maladie de suspendre ses cours pendant le semestre d'hiver et a été remplacé par MM. Ansermet et Mouttet, chargés de cours.

Le corps enseignant s'est accru d'un professeur, M. le Dr L. Hegg, jusqu'ici chargé de cours, est devenu professeur extraordinaire de « Mensurations cadastrales ». Il convient à cette occasion de souligner que cette nomination découle, d'une part, des services signalés rendus par M. Hegg à la Section des géomètres, d'autre part du développement important donné à la science des

mensurations cadastrales depuis l'adoption, en date du 14 octobre 1932, du nouveau règlement de la section susmentionnée.

Quoique démissionnaire, M. le professeur A. Dommer, cédant aux sollicitations du Département de l'Instruction publique, a bien voulu consentir à continuer son enseignement pendant le semestre d'hiver 1932-1933, ce dont l'Ecole lui est profondément reconnaissante.

Laboratoire d'hydraulique. — Grâce à la générosité de l'Association des anciens élèves, l'Ecole put acquérir, en 1929, quelques appareils de démonstration et de mesurage propres à constituer l'embryon d'un laboratoire d'hydraulique générale. Faute de place à Lausanne, ce petit laboratoire avait été installé à Vevey, dans une cour que les Ateliers de constructions mécaniques avaient aimablement mise à la disposition de l'Ecole. Mais cela n'allait pas sans occasionner un certain nombre de désagréments tels que ceux qui résultaient de l'éloignement ou de l'absence de couvert, aussi l'Ecole fut-elle heureuse de ce que le Conseil d'Etat ait bien voulu l'autoriser à louer à la rue Sébeillon, à Lausanne, un local dans lequel son laboratoire d'hydraulique, fort modeste encore, a pu être installé en mai 1932.

C'est là un commencement auquel l'Ecole devra vouer tous ses soins pour le mettre en mesure de rendre les services qu'une installation de ce genre doit pouvoir rendre tant à l'enseignement qu'au monde de la technique. Maintenant déjà et non sans que le professeur qui en a la direction y mette beaucoup du sien, ce petit laboratoire rend de réels services, soit sous la forme de séances de démonstration pour les étudiants, soit sous la forme de travaux de recherches particuliers qui lui sont confiés. Nous espérons pouvoir en poursuivre le développement et renforcer ainsi l'action de notre Ecole.

Laboratoire d'essais des matériaux. — L'activité du laboratoire d'essais des matériaux pendant l'année 1932 a été réjouissante. Les ordres d'essais ont été en progression constante dans les deux sections (métaux et matériaux pierreux), ce qui n'a pas été sans entraîner des charges nouvelles tant en personnel qu'en moyens de travail. Mais là, comme dans tout ce qui relève de notre Ecole, le manque de place se fait de plus en plus sentir. C'est là pour l'Ecole tout entière et pour le laboratoire d'essais des matériaux, en particulier, un problème d'une extrême gravité et auquel une solution suffisamment large devra être trouvée prochainement, si l'on ne veut pas se voir dans la triste nécessité d'en limiter et amoindrir l'activité.

Courses d'études. — Par suite de circonstances spéciales, la course d'études que la direction de l'Ecole d'ingénieurs organise

chaque année, n'a pu avoir lieu en 1932. Par contre, des visites d'usines et d'ateliers ont été organisées au courant de l'année pour toutes les sections de l'École, et cela tant en Suisse romande qu'en Suisse allemande.

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué

Pendant l'année 1932, l'École a compté 126 élèves (117 en 1931), dont 103 dames ou jeunes filles et 23 jeunes gens. Quant à leur origine, ces élèves se répartissent en 41 Vaudois, 30 Confédérés et 55 étrangers.

Cours — Dans l'organisation des cours, il n'y a pas de changement; dès le deuxième trimestre, M. A. Hermanjat, malade, a été remplacé temporairement par M. Ch. Chinet pour le cours d'académie supérieure.

La fréquentation des cours a été la suivante :

Cours	Professeurs	Heures hebdomad	Nombre d'élèves Trimestres		
			I	II	III
Académie supérieure	M. A. Hermanjat	4	14	14	13
Académie inférieure	M. C. Rambert	6	42	37	32
Dessin (Bosse)	M. C. Rambert	6	41	34	30
Peinture	M. C. Rambert	6	21	19	17
Modelage	M. L. Delerse	8	27	14	11
Anatomie	M. A. Otth	1	6	9	6
Perspective	M. R. Mermoud	1	12	8	6
Histoire de l'Art	M. C. Rambert	1	47	29	24
Dessin technique	M. L. Delerse	1	17	8	4
Gravure à l'eau-forte	M ^{lle} V. Diserens	3	4	9	2
Composition décorative	M ^{lle} V. Milliquet	7	20	11	13
Composition décorative	M ^{lle} E. Du Bochet	12	32	30	28
Architecture	M. A. Laverrière	6	10	8	9
Affiche, réclame	M. J.-J. Mennet	3	20	17	18
Gravure sur bois	M. O. Cattani	2	12	12	—
Lettre	M. A. Schmidt	2	12	12	—

Examens. — L'École a décerné deux brevets de maître de dessin, un diplôme d'artiste décorateur, cinq certificats de capacité et un certificat d'études générales.

Locaux. — Il n'y a rien à signaler, sauf que le vestibule d'entrée a été restauré ainsi qu'une paroi d'une des salles de l'École.

Collections. — La bibliothèque compte 362 volumes d'art. La somme dépensée pour 1932 pour achat de livres, clichés, collections, est de 1521 fr. 95.

Concours. — Aux concours ordinaires de l'École est venu s'ajouter un concours pour la composition d'un formulaire à tirer en typographie, pouvant à la fois servir pour les certificats d'études, diplômes et brevets de maîtres de dessin. Ce concours a été autorisé par le Département qui mit à disposition la somme de 180 fr. de prix, répartie en six récompenses, dont le premier prix est de 100 fr. pour le projet du formulaire définitivement établi en typographie.

Exposition. — Pour la seconde fois, l'exposition des travaux d'élèves a eu lieu à la rentrée d'automne. Grâce à cette innovation, le nombre des visiteurs s'est accru très sensiblement.

Voyage. — L'excursion que l'École entreprend pendant les vacances de Pâques, sous la conduite de M. Ch. Rambert, s'est effectuée en une semaine à Florence, Rome, Naples et Capri. Vingt-quatre élèves y ont participé.

Bourses d'études

(Prêts d'honneur).

Au cours de l'année 1932, le Conseil d'Etat a accordé des prêts d'honneur à sept étudiants : 5 Vaudois et 2 Confédérés, pour une somme totale de 5000 fr.

Le Fonds des bourses d'études avait, au 31 décembre 1932, un actif de 182,929 fr. 85 (162,378 fr. 40 au 31 décembre 1931). Les anciens bénéficiaires ont remboursé 550 fr.

VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Bibliothèque cantonale et universitaire

1. Administration générale

Personnel. — La Bibliothèque a perdu, au cours de l'année, deux de ses plus anciens employés. Louis Morier, surveillant, gravement atteint dans sa santé, avait dû donner sa démission pour le 31 mars. Mais le 25 février déjà, avant d'avoir pu jouir de sa retraite, Louis Morier, succombait à la maladie. Il était entré au service de la Bibliothèque en 1906, en qualité d'aide, et avait été nommé surveillant en 1913. Quelques mois plus tard, le 16 juillet, Alphonse Gilliard, mourait subitement et presque à la brèche, après quelques heures de cruelles souffrances. Nommé

surveillant à la Bibliothèque en 1904, il était le doyen de son personnel, et avait vu défilier pres d'une génération à la Salle de lecture dont il était devenu le génie familier. Aussi son brusque décès a-t-il fait un grand vide à la Bibliothèque et douloureusement surpris ses collègues qui appréciaient son bon sens malicieux, sa bonté et sa fidélité au devoir.

Ces deux employés ont été remplacés, le premier par M. Frédéric Blanc, originaire de Lausanne, nommé aide en février et surveillant à titre définitif le 27 décembre, le second, par M. Alfred Perret, employé de librairie, originaire de Essertines s. Yverdon, nommé provisoirement le 18 août 1932.

Mademoiselle C. Piguet, élève diplômée de la section des bibliothécaires de l'Ecole sociale pour femmes, de Genève, a bien voulu, son stage terminé, continuer à travailler à la Bibliothèque, en qualité de volontaire. Elle y a rendu de précieux services en aidant au classement des dons anciens.

Mademoiselle Elisabeth Berthoud, élève elle aussi de l'Ecole sociale pour femmes, a été admise à faire, à la Bibliothèque, un stage qui a commencé le 1^{er} février et s'est achevé le 31 octobre. Du 15 novembre au 15 décembre, elle a été appelée à remplacer M^{lle} S. Keller, aide-bibliothécaire, en conge pour maladie, et elle s'est parfaitement acquittée de ces fonctions.

Ces deux demoiselles ont présenté à l'Ecole sociale, au cours de l'année, des travaux de diplôme intéressant la Bibliothèque cantonale vaudoise. Celui de M^{lle} Piguet a consisté à établir le catalogue des ouvrages déposés dans la Salle de lecture et à composer la liste des livres de consultation journalière dont la présence y serait désirable ; celui de M^{lle} Berthoud avait pour but de montrer comment on met sur fiches un catalogue imprimé en découpant ses titres, quelles difficultés cette opération présente, quelles précautions il est nécessaire de prendre pour qu'elle réussisse et par quelles recherches chaque titre doit être vérifié et complété. Ces deux travaux, de caractère tout à fait pratique, font honneur à leurs auteurs et l'Ecole sociale pour femmes de Genève. Ils ont été, sous plus d'un rapport, extrêmement utiles à la Direction de la Bibliothèque.

Cadres de classement. — Le manque de place dans les magasins et d'autres considérations d'ordre pratique nous ont conduit à abandonner les cadres établis en 1856, à constituer un fonds ancien comprenant l'ensemble de nos collections au 31 décembre 1931, à l'exception des périodiques, des incunables et des manuscrits.

Outre les incunables et les manuscrits, dont il était indispensable de former des séries indépendantes, les ouvrages du XVI^e

siècle et d'une manière générale tous les livres précieux destinés à la Réserve, ont été retirés des rayons, et les collections formant le fonds ancien ont pu être serrées les unes contre les autres. Cette opération nous a procuré quelques centaines de mètres de rayons réservés au nouveau fonds, où ont été versés tous les livres incorporés à partir du 1^{er} janvier 1932. Ils y ont été placés dans un ordre nouveau, avec des cotes nouvelles et répartis en huit catégories, d'après des principes tout différents de ceux qui avaient guidé le classement de l'ancien fonds. Le système du placement des livres dans l'ordre méthodique a été abandonné et a été remplacé par le système du placement des livres à la suite, par ordre d'entrée et par format, qui permet une incorporation plus rapide et une utilisation plus économique des magasins. Toutefois il a paru utile de répartir les nouvelles entrées en deux grandes divisions comprenant une série ancienne où sont versés tous les livres parus antérieurement à 1910 et une série récente recevant les ouvrages parus dès 1911. Il a été nécessaire aussi d'ouvrir une série pour les ouvrages de suite. Enfin une série spéciale a été réservée aux brochures. Ces huit séries forment ensemble le tableau suivant :

Série ancienne antérieure à 1910	Série récente dès 1911	Suites	Brochures
AA = in-8 ^o	NA = in-8 ^o	NH.	NE.
AB = in-4 ^o	NB = in-4 ^o		
AC = in-fol.	NC = in-fol.		

Catalogues. — Des circonstances favorables nous ont permis de réaliser cette année un projet déjà ancien, celui d'un catalogue général sur fiches à l'usage du public comme des bibliothécaires.

On sait combien était délicate et compliquée même pour des habitués de la Bibliothèque, la consultation de ses catalogues imprimés. Loin de simplifier les recherches, le catalogue sur fiches de grand modèle inauguré en 1906, avait augmenté encore la complication, du moins en ce qui concerne les ouvrages anciens. Aussi était-il urgent de mettre à la disposition du public un instrument de recherche plus commode.

La dure crise de chômage de 1932 nous parut pouvoir nous procurer l'occasion de réaliser cette amélioration dans les meilleures conditions, par l'établissement d'un catalogue général. Tout en aidant efficacement à la lutte contre le chômage, il devait nous être possible de constituer, en choisissant parmi les chômeurs intellectuels et les chômeuses, une équipe plus homogène, de meilleure qualité qu'en temps de prospérité, et moins exigeante quant au salaire. D'autre part ce travail devait procurer

quelque occupation à l'industrie du pays par les commandes de meubles et de fiches qu'il nécessitait. Le Conseil d'État ayant voté les crédits demandés pour cette opération, il fut décidé de passer immédiatement à l'exécution. Mais les commandes de matériel, le choix du personnel et la préparation des catalogues devaient prendre un bon mois. C'est au début de mai seulement que l'équipe de 13 chômeurs et chômeuses put se mettre au travail sous la direction experte et compétente de M. Jean Voruz. Trois dactylographes furent chargées de la copie en 5 ex. sur papier pelure des grandes fiches de 1902 à 1930, tandis que les 10 autres chômeurs eurent à découper les titres de 10 ex (5 pour le recto et 5 pour le verso) des divers catalogues imprimés, puis ceux du catalogue 1902-1930, à les coller sur cartes-liches et à les remettre les uns dans l'ordre numérique, les autres dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et des anonymes.

Cette opération a duré un peu plus de 5 mois. Mais dès le 4^e mois, la copie des fiches dactylographiées étant achevée, le personnel spécial avait été réduit à 10, et à la fin de septembre, il ne comptait plus que 6 employés ; les autres avaient entre temps trouvé une occupation régulière.

Le catalogue alphabétique par noms d'auteurs et anonymes put être tout de suite placé dans l'étroit local réserve aux catalogues sur fiches, dans un angle de la Salle de lecture. Nous ne nous en dissimulons pas les nombreuses imperfections. Ce catalogue n'est pour le moment qu'une ébauche et des années seront nécessaires pour en redresser les erreurs, pour en corriger les inexactitudes, pour augmenter le nombre des renvois et pour compléter certaines indications bibliographiques. Mais tel qu'il est, il rend déjà de très grands services et paraît fort apprécié des lecteurs.

Il reste, il est vrai, pour que l'opération soit complète et que nous puissions en recueillir tout le fruit, à établir en utilisant la provision de fiches qui a été constituée, un catalogue alphabétique par matières. Mais c'est là un travail trop considérable et trop délicat pour qu'il puisse être entrepris avant qu'un nouveau poste de bibliothécaire ait été créé.

Salle de lecture. — Une des nombreuses inconvénients de notre Salle de lecture provient de la distance qui la sépare des bureaux de la Direction. Pour l'atténuer dans la mesure du possible, un bibliothécaire a été installé dans la salle même, avec mission d'y exercer une surveillance générale, et de renseigner les lecteurs.

Par la suppression d'un des pupitres de surveillant et de plusieurs buffets qui n'étaient pas indispensables, le rayonnage a pu

être augmenté d'une quinzaine de mètres et plus de 300 volumes nouveaux ont été mis à la disposition immédiate des lecteurs.

De plus, la Salle de lecture s'est enrichie d'un catalogue des ouvrages qui y sont déposés. Établi sur fiches, il comprend une division alphabétique par noms d'auteurs, une division systématique et indique la place exacte occupée par chaque ouvrage. Il rend de très grands services, particulièrement aux lecteurs qui ne sont pas des habitués de la Bibliothèque.

Enfin, grâce au don généreux de son auteur, M. Raphaël Lugeon, sculpteur, un nouveau buste, celui de Juste Olivier, est venu s'ajouter à ceux qui ornaient déjà notre salle.

Mais si nos efforts ont pu améliorer dans quelque mesure les ressources de la Salle de lecture, ils n'ont rien pu contre l'étroitesse de ses dimensions, ni contre l'insuffisance du nombre de places de lecteurs. Bien que l'espace réservé aux catalogues ait été légèrement accru, il est d'autant plus insuffisant que le catalogue alphabétique général est plus consulté. Quant aux 32 places de lecteurs portées à 40 par l'adjonction d'escaliers, leur insuffisance a été notée 389 fois sur 587 séances de consultation, soit 2 sur 3. Ce chiffre éloquent se passe de commentaires. Il montre d'une manière éclatante l'urgente nécessité de trouver de nouveaux locaux, et de donner suite aux observations des commissions de gestion de 1931 et 1932 qui demandaient la construction d'un bâtiment spécial pour la Bibliothèque.

Exposition. — Avec l'autorisation du Département de l'Instruction publique, le Médailier et la petite exposition de livres imprimés et de manuscrits installés dans notre Salle en puits, qui avaient dû être fermés au public dès 1914, pour raison d'économie, ont été rouvertes d'avril à fin septembre, le dimanche, de 10 à 12 heures.

Liste des acquisitions récentes. -- La publication de cette liste périodique a été continuée sans importante modification. Seuls y ont été annoncés les livres récents, de publication postérieure à 1910. Mais à la demande de nombreux lecteurs, la possibilité d'y faire passer toutes les incorporations nouvelles sera examinée. Les trois quarts des frais de cette publication ont été couverts par le produit des annonces et des abonnements. Elle nous a procuré 1177 titres imprimés qui ont été versés dans nos fichiers systématiques et alphabétiques.

Collections versées par la Société vaudoise des Sciences naturelles. — En date du 15 octobre 1931, nous avons été autorisés à confier à M. Jules Choffat, le classement des collections versées annuellement depuis plus de 30 ans par la Société vaudoise

des Sciences naturelles en vertu de la convention conclue le 20 mai 1899 entre elle et l'Etat de Vaud. Ce gros travail a été entrepris dès le 1^{er} novembre 1931. A la fin de 1932, 353 revues et périodiques divers, comprenant 12173 volumes et brochures avaient été mis en ordre et incorporés aux collections de la Bibliothèque.

Commission universitaire. — Cette commission a été réunie au début de l'année pour examiner le projet de répartition des crédits d'achat pour 1932 entre les diverses disciplines. Bien que cette répartition préalable se fit pour la première fois, l'entente a été établie sans trop de peine sur ce sujet.

Propositions d'achat. — Le système de propositions par la carte postale, inauguré en novembre 1931, a fonctionné d'une manière tout à fait satisfaisante pour la Direction de la Bibliothèque, 249 propositions lui ont été adressées et il a pu être donné suite à 184 d'entre elles. Des 65 autres, plusieurs ont été dû être écartées soit à cause de leur prix trop élevé, soit en raison de l'existence d'ouvrages similaires à la Bibliothèque ; d'autres concernaient des ouvrages épuisés ou introuvables ; mais la plupart, le crédit étant épuisé, ont dû être reportées sur l'année 1933.

Revision annuelle. — La période de révision a été réduite à 10 jours comme en 1931. Les opérations du récolement ont été fort gênées par le décès subit d'un de nos surveillants. Cependant toutes les séries nouvelles NA, NB, NC, AA, AB, AC, NH et NE ont été révisées, ainsi que les divisions M, N, A, K, Q, F, H, G, J.

2. Collections.

Dépenses. — Il a été dépense en 1931, Fr. 44,264.45 Les acquisitions se répartissent de la manière suivante :

Ouvrages nouveaux	Fr. 11,844.40	26,76 %
Ouvrages d'occasion	» 2,699.30	6,10 %
Ouvrages de suite	» 16,987.60	38,38 %
Périodiques.	» 12,733.15	28,76 %
	<hr/>	
	Fr 44,264 45	100 %

Acquisitions nouvelles. — Au cours de l'année 1932, la Bibliothèque a acquis 5501 volumes et brochures.

Dans ce nombre, 3939 ont été reçus en don.

Achats

Nous relevons parmi les acquisitions les plus importantes de l'année :

a) Imprimés :

- Gruel**, Manuel de l'amateur de reliures 1887-1902.
Cohen, Guide de l'amateur de livres à gravures, 6^e éd 1912.
Haebler, Typenrepertorium de Wiegendrucke
Bogeng, Geschichte de Buchdruckerkunst
Viret, Pierre, Dialogues du désordre.
Viret, Pierre, Les cauteles, canons et céromonies de la messe.
Viret, Pierre, Physique papale.
Viret, Pierre, Satyres chétiennes.
Viret, Pierre, De la communication des fidèles qui connaissent la vérité de l'Évangile.
Bardenhewer, Patrologie.
Engelland, J. H. Melanchton.
Le Talmud de Jérusalem, éd. Moise Schwab
Tuor, Das schweizerische Zivilgesetzbuch.
Dictionnaire de droit fédéral suisse par Robert et Ehrensb-
 berg.
Mazeaud, Traité théorique et pratique de la responsabilité civile.
Regnault H., Les ordonnances civiles du chancelier Dagues-
 seau.
Jèze, Les principes généraux du droit administratif
Smith, Compendium of mercantile law.
Deslandres, Histoire constitutionnelle de la France
Hoyer-Kreuter, Technologisches Wœrterbuch, I - III
Hurwitz, Mathematische Werke.
Cahiers scientifiques, éd. Gauthier-Villars, I - XII.
Handbuch der Physik, I - XXIV.
Brillouin, L., Les statistiques quantiques et leurs applications.
Beer, G. R. de, Growth.
Grossman, Horlogerie théorique.
Beyer-Steiffert, Die Operationen am Ohr.
Haret, Dariaux et Quénu, Atlas de radiographie osseuse.
Vitaminenforschung, (périodique.)
Huebners, Geographisch-Statistische Tabellen, 1932.
Malet, Histoire universelle, T. I-IV.
Actes de François Ier.
Milioukow et Seignobos, Histoire de la Russie.
Redlich, Rudolf von Habsbourg.
Gabotto, Lo stato Sabauda, I - III.
Parmentier, Album historique, I - IV.
Tillier, Ant., Geschichte der Schweiz während der Zeit des sog-
 heissenen Fortschrittes.
**Les chefs-d'œuvre de la littérature expli-
 qués**, (Coll complète).

Les grands événements littéraires, (Coll. complète).

- Gide, A.**, Oeuvres complètes
Dostoïewsky, Oeuvres complètes.
Milton, G., Works, éd Columbia Univ Press.
Keats, Complete works.
Tchékhov, Oeuvres complètes, trad française
Curtius, Die Wandmalerei Pompejis.
Maiuri, Herculenum.
Godefroy, L'œuvre gravé de Félix Vallotton.
Bolomey, Suite de gravures de Boilly d'après Bolomey pour la
 « Bibliothèque de campagne »
Budry, R., Th Bosshard.
Budry, A., Hermanjat.
Pourtalès, R., Wagner.
Kinsky, Album musical
Voltaire, Oeuvres, Lausanne, 1770 - 1780. 57 volumes
Artis medicae et principes, publ. par A. Haller,
 Lausanne, 1769 - 1774.
Marlorat, Propheticae et apostolicae scripturae Thesaurus,
 Lausanne 1575
Piron, Recueil de poésies, Lausanne, 1773.
Bridel, Délassements poétiques, Lausanne, 1788.
Stephanus-Scapula, Lexicon, Yverdon, 1622
Danican, Le fléau des tyrans, Lausanne, 1797.

b) Manuscrits :

Lettres de Sainte-Beuve. -- Avec l'aide financière de la commission universitaire, de la Faculté des lettres de la Société académique vaudoise, et de quelques particuliers (MM. de Suzannet, Eug. Couvreur, H.-L. Mermod, D^r Dear, M. Vallotton, Jules Cuénod, H. Sack) auxquels nous gardons une vive reconnaissance, nous avons pu faire entrer dans notre Bibliothèque, une partie importante des « lettres autographes adressées par Sainte-Beuve à ses amis Juste et Caroline Olivier » (135 lettres).

Lettre de P. Viret. — En outre, grâce à l'appui renouvelé de la Commission universitaire et à celui de la Faculté de théologie, il nous a été possible d'acquérir à la 2^e vente de H. Fatio, à Paris, une fort belle lettre de Pierre Viret à Farel, datée de Lausanne 18 février 1546, dont le texte n'était connu que par des copies

Lettres de Tissot. — A la même vente, la Bibliothèque a acheté un recueil de 20 lettres adressées par le célèbre médecin S. Tissot au prince de Wurtemberg de 1754 à 1772

Nous avons acquis enfin, sans gros frais, un petit manuscrit d'Abraham Ruchat intitulé « Examen d'un petit traité de controverse », une lettre du général Pesme de St-Saphorin au duc de Malborough (1718), une lettre de A. de Mestral, seigneur de Pam-pigny (1718) et une lettre du libraire lausannois d'Arnay (1746).

Echange

Par voie d'échange nous avons acquis de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, l'importante collection :

Corpus inscriptionum etruscarum., publ. par Danielsson et Pauli.

Dons

La Bibliothèque cantonale a vu affluer des dons nombreux, et plusieurs d'une exceptionnelle importance. A tous ces donateurs, la Direction exprime une fois encore sa profonde reconnaissance, et s'excuse de ne pouvoir les mentionner tous. Toutefois elle ne saurait laisser passer sous silence le don de Fr. 300.— de la Société académique vaudoise qui a permis à la Bibliothèque d'acquérir les premiers volumes du General Catalogue of printed books du British Museum, et celui de Fr. 100.— de M^{me} Dr Dear, pour nous faciliter l'acquisition de la grande édition des Oeuvres complètes de Milton, publiée par Columbia University Press.

La Direction de la Bibliothèque se fait aussi un devoir de rappeler ici le magnifique don que lui a fait M. Paul Darmstaedter, ancien professeur d'histoire à l'Université de Göttingen, actuellement domicilié à Montreux. Il lui a remis la plus grande partie de sa riche bibliothèque d'histoire comprenant plus de 2500 volumes et de 700 brochures, et nous apportant une documentation récente et extrêmement précieuse pour l'Histoire de la Révolution française, pour celle de l'Allemagne au XIX^e et au XX^e siècle, ainsi que pour l'histoire des colonies et de l'Amérique.

M. Marius Lacombe, professeur honoraire, a donné à la Bibliothèque une précieuse collection de 72 livres de mathématiques et de géométrie.

Nous devons aussi à la générosité de M. B. Recordon, ancien professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, 20 années complètes de « La Construction moderne » de Planat.

De M. le Comte de Suzanet, la Bibliothèque a reçu un superbe exemplaire de l'Armorial d'Hozier que nos moyens ne nous auraient sans doute jamais permis d'acquérir.

M. Grand d'Hauteville a bien voulu lui remettre un exemplaire de son beau livre sur le Château d'Hauteville.

Presque tous les auteurs vaudois que nous avons sollicités, nous ont envoyé gracieusement leur dernière œuvre, et nous les remercions bien vivement de leur geste généreux.

Des dons moins considérables, mais cependant fort intéressants, nous ont été adressés par MM. Perret et Virieux, anciens pasteurs, par M. Kupfer, professeur à Morges et par les héritiers de M. Rossat, professeur à Bâle.

Nous avons continué à recevoir en don toutes les publications de la Cour permanente de Justice de La Haye, du Secrétariat de la S. d. N., et du Bureau international du Travail. Seul l'Institut international de coopération intellectuelle a cessé de nous envoyer ses publications.

La Dotation Carnegie a continué à faire bénéficier notre Bibliothèque de ses dons généreux.

Quelques nouveaux périodiques nous sont adressés à titre gracieux. La rédaction du *Pays Vaudois* a consenti à nous faire un service gratuit de son journal. Nous avons également reçu, en don, dès 1932, les périodiques suivants : *Le Radio*, *Tous les Sports*, *la Revue médicale de la Suisse romande* et *le Journal médical de Leysin*.

Enfin les libraires-éditeurs lausannois nous ont fait très fidèlement le service de leurs publications et nous les prions de croire à nos sentiments de sincère gratitude. Seuls les imprimeurs-éditeurs nous négligent ou même se refusent à nous remettre un exemplaire de leurs publications. Nous y perdons sans doute, mais nous ne voyons pas bien ce qu'ils y gagnent.

b) Manuscrits : Nous avons reçu en don quelques lettres précieuses. L'une qui nous a été donnée par M. le professeur Wilczek, est datée du 19 novembre 1847, et donne quelques renseignements intéressants sur la campagne du Sonderbund. De M. Marcus, à Clarens, nous avons une lettre de Sainte-Beuve qui est venue fort heureusement grossir le dossier des lettres aux Olivier. Enfin nous devons à la générosité de M. Ch. Eggiman, libraire à Paris, quatre lettres de M^{me} de Montolieu, le manuscrit autographe de la nouvelle d'Edouard Rod : *Les Knie*, et l'exemplaire des mémoires de Pierrefleur ayant appartenu au bibliothécaire Ch.-Ph. Dumont avec un dossier de notes et de pièces manuscrites concernant cette publication.

Achats pour l'administration et les Services universitaires. — Nous avons acheté, sur leurs crédits, et catalogué pour les bibliothèques des Services cantonaux, des Facultés et des Laboratoires universitaires, 517 volumes et brochures (470 en 1931).

Reliure. — En 1932, il a été relié 1674 volumes et cartes sur le crédit annuel et le prix moyen du volume s'est élevé à fr. 6.03.

De plus, un crédit de chômage de fr. 15,000,— ayant été accordé par le Conseil d'Etat à la Section vaudoise de la Fédération romande des Maîtres relieurs pour des reliures à exécuter à la Bibliothèque cantonale, nous avons pu relier ainsi un supplément de 2652 volumes appartenant pour la plupart aux collections de périodiques versées par la Société vaudoise des Sciences naturelles et par la Société d'histoire de la Suisse romande. Le prix moyen de ces reliures s'est élevé à fr. 5.65.

Utilisation des livres :

a) CONSULTATIONS A LA SALLE DE LECTURE.

	1930	1931	1932
Janvier	4902	2415	2943
Février	4872	2335	1754
Mars	4220	2097	3154
Avril	2912	1151	1882
Mai	2939	1527	1958
Juin	3641	1611	1549
Juillet	1871	1062	1282
Août	972	968	1749
Septembre	1237	1242	1742
Octobre	2073	2330	2394
Novembre	2178	3212	2678
Décembre	2104	1952	2831
Totaux	33921	21902	25916

b) PRÊTS A DOMICILE.

	1930	1931	1932
Janvier	1548	1417	1525
Février	1254	1311	1501
Mars	1384	1350	1497
Avril	1118	1284	1750
Mai	1289	1320	1727
Juin	1190	1285	1541
Juillet	1236	580	529
Août	284	840	1250
Septembre	890	1242	1604
Octobre	1393	1419	1727
Novembre	1392	1567	2005
Décembre	1461	1582	1849
Totaux	14339	15197	18505

Malgré l'augmentation du nombre d'ouvrages de consultation fréquente déposés à la Salle de lecture, le nombre des bulletins de consultation est en augmentation notable sur celui de 1931. Il en est de même du prêt à domicile qui s'est accru presque de moitié durant les quatre dernières années et de plus de 3000 volumes de 1931 à 1932.

Bibliothèque de la Société vaudoise de Médecine. — Au cours de 1932, 1837 volumes (1555 en 1931) de cette Bibliothèque, déposée dans les locaux de la B. C. U., ont été demandés, soit 1694 pour la consultation dans la Salle de lecture et 143 pour le prêt à domicile.

Prêts et emprunts aux bibliothèques suisses et étrangères — En 1932, il a été emprunté 723 volumes (492 en 1931) à 33 bibliothèques suisses et à 4 bibliothèques étrangères.

D'autre part elle a prêté 323 volumes (293 en 1931) à 21 bibliothèques suisses et à 4 bibliothèques étrangères.

Bibliothèques populaires

Le Département a fait les envois suivants aux bibliothèques populaires pendant l'année 1932 :

Comme les années précédentes, les 8 numéros du Bulletin bibliographique « Que lire ? ».

« L'annuaire de l'instruction publique en Suisse », année 1932.

Le volume « Mon Jura et le Monde », de Mme Agénoir de Gasparin (à la plupart des bibliothèques)

Le cinquième des « Cahiers de la Faculté de théologie »

L'ouvrage « En Bohême agricole », de M. le Dr Ferd Porchet, cons. d'Etat

Bibliothèque pour tous

(Dépôt régional de Lausanne)

Collections en circulation au 1 ^{er} janvier	244
» expédiées	420
» rentrées	402
» en circulation au 31 décembre	262
Volumes expédiés 1 ^{er} sem. 7005 dans 136 collections	
» » 2 ^{me} » 15009 dans 284 »	
Totaux	22014 dans 420 » à 266 stations
en 1931	20450 dans 388 » à 235 »
	1564 dans 32 » à 31 »

Stations nouvelles en 1932. — Agiez, Bibl. paroissiale ; Bex, Personnel de l'Infirmierie ; Chesières, Institut Mens Sana (Enfants débiles) ; Cully, Comm. scol. (Collège) ; Forel (L), Comm. scol. pr Ecole des Cornes de Cerf et public ; Forel (L), Comm. scol. pr Ecole du Planoz et public ; Gilly, Bibl. comm. ; Grandson, Comm. scol. p. Ec. prim. sup. ; La Forclaz, Bibl. ; Lausanne, Ecole supér. (Villamont) des j. f. ; Lausanne, Ass. M^{me} Wurth-Secretan ; Le Sentier, Bibl. ; Lussery, Comm. scol. p. Ecole et public ; Montreux, Eclaireurs suisse ; Orbe, Foyer des jeunes ; Pailly, Commune de Chardonne, *Plan de l'Ouge* (L'Etivaz) Ass. M. Guex ; Poliez-le-Grand, Comm. scol. (Ecole) ; Pully, Union chr. j. gens ; Sedeilles, Bibl. ; Vers-chez-Perrin, Comm. scol. Payerne p. public et école ; Vers-l'Eglise, Bibl. par. ; Vers-l'Eglise, Comm. scol. (Cl. prim. sup.) ; Villars-le-Comte, Bibl. ; Villars s. Ollon, Bibl. ; Vuarrens, Société de Développement.

Dans les 206 stations vaudoises, il se trouve 107 bibliothèques publiques, dont seulement 21 sont dirigées par une personne autre qu'un membre du Corps pastoral ou enseignant, ces derniers en grande majorité.

Les instituteurs ou institutrices reçoivent aussi les collections commandées pour 46 communes où il n'y a pas de bibliothèque organisée. Dans ce cas, ce sont le plus souvent les commissions scolaires qui, sur la demande des instituteurs, ont fourni la garantie exigée. Elles laissent le choix à l'instituteur qui demande des livres soit pour le public, soit pour les enfants de l'école, soit enfin des collections mixtes (adultes et enfants).

A Mauborget, la commande est faite par une vénérable grand' mère de 84 ans ; à Luins, c'est le syndic ; à Montagny, le secrétaire municipal.

Enfin sur les 9 associations de lecteurs sans attache officielle, 13 sont dirigées par des instituteurs ou institutrices.

Le Dépôt central de Berne a expédié dans le canton 211 volumes d'ordre technique ou professionnel à 31 lecteurs isolés.

Archives cantonales

Pendant l'année 1932, le personnel des Archives cantonales a de plus en plus été occupé à des recherches d'état-civil concernant la généalogie ou bien l'orthographe des noms de familles bourgeoises de l'une ou de l'autre des communes vaudoises. Un certain nombre de ces demandes proviennent d'autorités, d'autres de parti-

culiers, souvent éloignés : France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis. Il est intéressant de constater le nombre grandissant de familles d'émigrés vaudois outre-mer qui cherchent à se rattacher à la mère patrie. Soit pour ces recherches, soit pour d'autres de caractère purement historique, le service des Archives a été en relations en 1932 avec les autres services d'archives de Suisse, de France et d'Allemagne.

Le dépouillement des notaires du XVI^e siècle pour le district de Vevey a été poursuivi et il est près de sa fin. Le répertoire des Onglets baillivaux de Lausanne, surtout riches en documents d'intérêt politique et économique du XVII^e et XVIII^e siècle, est achevé. Celui des Décrets romands, arrêts du gouvernement bernois relatifs au XVI^e et XVII^e siècle, est commencé. Parmi les autres questions examinées par les Archives, citons celles des Etats de Vaud, des possessions de l'abbaye d'Hauterive dans le pays, des négociations relatives aux projets d'annexion de la Savoie à la Suisse en 1860, de l'état des finances vaudoises à la fin du régime bernois.

Les Archives cantonales vaudoises ont reçu le dépôt d'une partie des archives de la paroisse nationale allemande de Lausanne (Mercerie-Villamont), ainsi qu'une collection du Musée neuchâtelois appartenant à l'Université.

Elles ont reçu des dons de manuscrits ou de pièces intéressantes de MM. J.-E. David, Bickard, Grellet et M. le conseiller d'Etat Bujard, Mme David Perret, à Lausanne, MM. Roman, à Morges, Diserens-Milliquet, à Bex, et Mme Borboen-Perrochon, à Denges.

M. Fournier, archiviste du Puy-de-Dôme (France), a bien voulu de même nous faire don d'un diplôme de médecin de l'université de Montpellier, accordé à un Vaudois, Antoine Gras, au XVII^e siècle.

M. Louis Saunier, récemment décédé à Lutry, a légué de son côté aux Archives les portraits de ses ancêtres, le peintre Josias-Jean-Louis Saunier (mort en 1773) et sa femme. Ces deux portraits, œuvre du peintre lui-même, ont été déposés au Musée historiographique.

La salle de travail a été fréquentée par 215 personnes différentes (191 en 1931) représentant 1927 journées de travail (1590). Il a été utilisé 2194 registres, cartons et parchemins (2128). La plupart de ces personnes se sont occupées de recherches généalogiques ou héraldiques. D'autres se sont intéressées à des problèmes historiques ou linguistiques de longue haleine. Il va sans dire que les Archives sont largement ouvertes aux chercheurs et, notamment, aux personnes, instituteurs ou autres, qui s'intéressent à l'histoire locale ou régionale ; le service des Archives est empressé à les